

CATALOGUE Matériel



 **ALLIAGES
INDUSTRIES**

LA MAÎTRISE D'UN SAVOIR FAIRE

Alliages Industries est spécialisé depuis 1982 dans le travail de l'argent métal et ses applications. L'argent métal est un élément essentiel dans de nombreuses industries. Outils coupants, échangeurs thermiques, instruments de mesures et de régulation, instruments médicaux, contacts électriques, panneaux solaires, plomberie, chauffage, luminaire, orfèvrerie, bijouterie, lunetterie. Industrie nucléaire, défense, aérospatiale etc...

Cette diversité de métiers nous amène à maîtriser une synergie de techniques regroupant expertise métallurgique, chimie des flux, enrobages techniques et gestion financière de l'argent métal.

Cependant le marché de l'argent métal subit en permanence des fluctuations très importantes. C'est pourquoi la gestion financière des métaux confère à notre société un avantage majeur qui permet de vous proposer un stock très important d'alliages aux meilleures conditions de marché. Cette importante disponibilité vous servira **en 72 heures chrono**.

Qu'il s'agisse de produit simple ou complexe, du standard au plus spécifique, nous répondons précisément aux exigences de chaque activité, du produit normé à la plus exigeante des spécifications client.

L'ensemble des alliages est fabriqué dans le respect des critères de qualité. De l'approvisionnement de la matière jusqu'au produit fini, des plaques, bandes, tubes et fils d'argent pur 99.99, des brasures argent aux enrobages techniques, des laminés aux petites pièces de précision, anneaux, préformes.

Nos Produits sont en conformité avec les normes standard internationale, Iso, Afnor, AWS, AMS. Certains produits sont fabriqués sous nos spécifications.

Alliages Industries est la dernière usine de fabrication d'alliages d'argent enrobés et de flux de brasage pour le Gaz de France dont l'actionnaire est encore et toujours Français.

Les Produits destinés à l'UE sont mis en conformité avec le règlement Reach, les directives CLP, ErP, DEEE, RohS et la directive DESP.

Notre objectif premier reste la satisfaction de nos clients qui deviennent ainsi nos ambassadeurs les plus efficaces.

Accédez gratuitement à des informations pratiques

Avec le fichier PDF

[Aux cours métaux \(Ag, Cu, Zn, Sn\)](#)

[Aux plaquettes, FDS, certificats, fiches techniques...](#)

[Calculateurs \(poids au mètre, alliage, métal, anneaux\)](#)



SOMMAIRE

→ Les chalumeaux Soudeurs, Coupeurs et buses

→ La mesure : Coffrets Plombiers et Frigoristes

→ Les équipements, postes, chariots de brasage

→ Connectiques de sécurité raccords et anti-retour

→ Autres accessoires

→ Pièces détachées

→ Présentoirs

→ Documents – Notes – FDS – FT – CGV

CHALUMEAUX SOUDEURS COUPEURS ET BUSES



CHALUMEAUX SOUDEURS

SOUDEUR N°0 LF

Ref	Poids	Gaz
M0020000	0,356 kg	OX/AD

Lance Fixe. Il est livré avec 7 buses, 40, 63, 100, 160, 250,315 et 400 litres et la clé porte buses.
Les anti-retours ne sont pas intégrés. (pression OX : 0,8 à 1,5 et AD : 0,1 bar)



SOUDEUR N°0 LD

Ref	Poids	Gaz
M0020010	0,372 kg	OX/AD

Lance démontable permettant l'utilisation de lances malléables. Livré avec 1 lance en laiton rigide et avec 7 buses, 40, 63, 100, 160, 250,315, 400 litres sur clé porte buses.
Les anti-retours ne sont pas intégrés. (pression OX : 0,8 à 1,5 et AD : 0,1 bar)



SOUDEUR N°0 LD - ARPF

Ref	Poids	Gaz
M0020020	0,420 kg	OX/AD

Lance démontable permettant l'utilisation de lances malléables en cuivre. Livré avec 1 lance en laiton rigide, Il est livré avec 7 buses, 100, 160, 250,315, 400 litres et la clé porte buses.
Anti-retours sont intégrés. (pression OX : 0,8 à 1,5 et AD : 0,1 bar)



SOUDEUR N°0 ECOGAZ

Ref	Poids	Gaz
M0020025	0,460 kg	OX/AD

Chalumeau permettant de conserver indéfiniment ses réglages.
 Lance démontable permettant l'utilisation de lances malléables. Il est livré avec 7 buses, 40, 63, 100, 160, 250,315, 400 litres et la clé porte buses.(pression OX : 0,8 à 1,5 et AD : 0,1 bar)



SOUDEUR N°1

Ref	Poids	Gaz
M0020030	0,824 kg	OX/AD

Chalumeau N°1 équipé de 7 buses de 250 à 1000 L/Heure.
 (pression OX : 1 à 1,5 et AD : 0,3 bar)

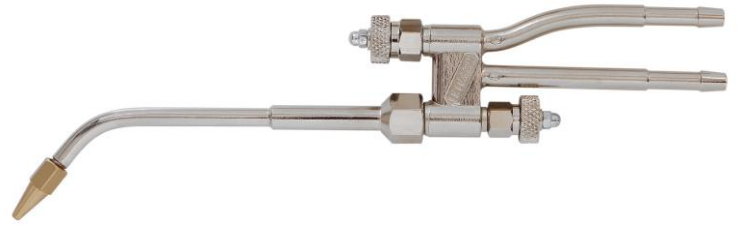


CHALUMEAUX SOUDEURS SPECIAUX

SOUDEUR N°00

Ref	Poids	Gaz
M0020470	0,110 kg	OX/AD

Corps et lance en laiton sablés et vernis , ou nickelés . Livré avec 6 becs de 10 à 100 l/h (10, 16, 25, 40, 63 et 100 litres/h). Filetage 6 x 100. Chalumeau destiné aux travaux de brasure fine : pour les prothésistes dentaires ou bijoutiers. Photo version chrome



SOUDEUR N°1 CHAUFFEUR OXY/PROPANE

Ref	Poids	Gaz
M0020031	0,700	OX/PROPANE

Chalumeau chauffeur/brasseur livré avec 3 brûleurs multi-dards (P1, P2, P3, filetage 12 x 150).



SOUDEUR N°0 – LANCE BI-BEC - ARPF

Ref	Poids	Gaz
M0020040	Sur mesure	OX/AD



Chalumeau soudeur oxyacétylénique avec clapets anti-retour pare flamme (ARPF norme EN 730-1) équipé d'une lance bi-becs, avec espace d'écartement sur mesure. Livré avec 1 bec monté à chacune des deux extrémités, débit au choix du client.

SOUDEUR N°2

Ref	Poids	Gaz
M0020600	1,300 kg	OX/AD

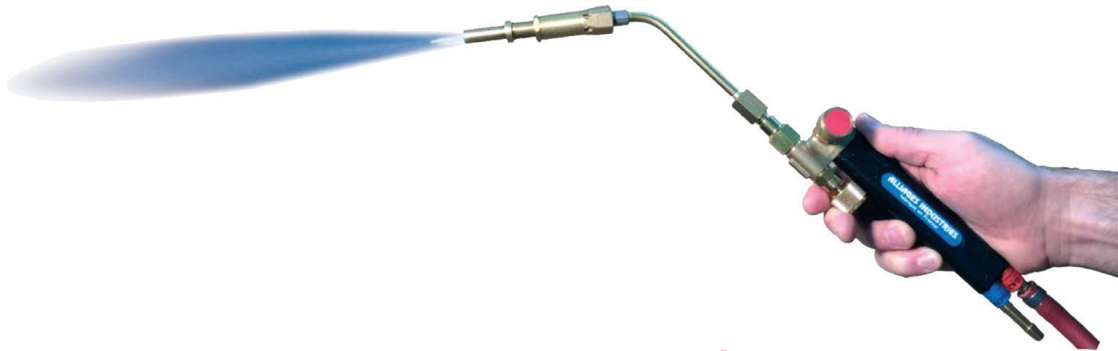
Lance en laiton. Becs en cuivre. Livré en deux versions : - Soit avec clé porte becs et 6 becs de 1000 à 4000 l/h, filetage 14 x 150. - Soit avec un brûleur multi-dards de 4000 l/h, filetage 14 x 150



SYSTÈME DE CHAUFFE SANS OXYGÈNE

Exclusivité Alliages Industries

NOUVELLE BUSE DE CHALUMEAU - M0021000



La buse se fixe directement sur **VOTRE** chalumeau

- Utilise l'oxygène de l'air ambiant
- Utilisation avec la seule bouteille d'acétylène.
- IMPORTANT** : Bouteille acceptée au minimum 800 L –B05
- Le dispositif reste froid pendant l'utilisation.
- Flamme enveloppante

BUSES OCH

Ref	Poids	Gaz
M0021000	0,096 kg	AD

POSTE PRATIC-FLAM

Ref	Poids	Gaz
M0060075	15,420 kg	AD



Vidéo de démonstration disponible
Demandez là !!!

CHALUMEAUX COUPEURS

MINI-COUCPEUR SC0

Capacité de coupe : De 3 à 50 mm (avec buse de 12/10°). Sécurité intégrée (ARPF) Fourni avec 2 buses de coupe 7/10 et 10/10

Utilisation possible en soudage, brasage et soudo-brasage grâce à un intermédiaire (8x100) permettant le montage des buses de chalumeau N°0

Ref	L.Hors tout mm	Poids kg	Modèle
M0028000		0,515	



COUCPEUR HP1 (chantier)

Chalumeau coupeur blindé, tubes intérieur en acier inoxydable.

Livré nu sans tête de coupe. Conception très robuste et entretien facile.

Entrée des gaz 16x150 D (OX) et 16x150 G (Gaz combustible)

Utilisable avec des buses G1

Ref	L.Hors tout mm	Poids kg	Modèle
M0028100	470	1.27	Coude à 90°
M0028110	520	1.30	Coude à 90°+AR



M0028100

COUCPEUR G1 (chantier)

Chalumeau coupeur blindé, tubes intérieur en acier inoxydable.

Livré nu sans tête de coupe. Conception très robuste et entretien facile.

Entrée des gaz 16x150 D (OX) et 16x150 G (Gaz combustible)

Utilisable avec des buses G1

Ref	L.Hors tout mm	Poids kg	Modèle
M0028120	520	1.40	Coude à 90°



Sur commande

BUSES POUR CHALUMEAUX

Filetage 8x100



BUSES MULTI DARDS POUR CHALUMEAU N°0 LD ET LF

Ref	Calibre	Type	Gaz
M0020517	120 g/H	Multi-dard pour N°0	OX/GPL
M0020518	220 g/H		
M0020519	300 g/H		OX/AD
M0020520	400 L/H		

Filetage 12x150



BUSES MULTI DARDS POUR N°1

Ref	Calibre	Type	Gaz
M0020521	800 g/H	Multi-dard pour N°1	OX/GPL
M0020522	1000 g/H		
M0020523	1200 g/H		OX/AD
M0020440	1000 L/H		

BUSES CHALUMEAU COUPEUR G1 - HP1 - C1



Ref	Calibre	Epaisseur de coupe	Gaz
M0030200	7/10	3 à 10 mm	OX/AD
M0030210	10/10	10 à 25 mm	
M0030220	12/10	25 à 50 mm	
M0030230	16/10	50 à 80 mm	
M0030240	20/10	80 à 120 mm	
M0030250	25/10	120 à 200 mm	

BUSES CHALUMEAU MINI-COUEUR SCO



Ref	Calibre	Epaisseur de coupe	Gaz
M0028514	5/10	0,5 à 3 mm	OX/AD
M0028515	7/10	3 à 10 mm	
M0028516	10/10	10 à 25 mm	
M0028517	12/10	20 à 50 mm	
M0028518	7/10	3 à 10 mm	PROPANE
M0028519	10/10	10 à 25 mm	PROPANE
M0030300	Sachet 2 têtes de coupe SCO 7/10 et 10/10		OX/AD
M0030500	Intermédiaire Coupeur/Soudeur SCO		

BUSES POUR CHALUMEAUX

BUSES MONO-DARD CHALUMEAU SOUDEUR N°0

Débit L/H	Désignation	Emballage	Code
40 à 400	7 buses pour N°0 (40,63,100,160,250,315) + 400L	1 étoile 6 buses N°0 +1 buse 400 L	M0020100
250 à 1000L	7 buses pour N°1 (250,315,400,500,630,800 & 1000)	1 étoile de 6 buses + 1 buse de 1000L N°1	M0020160



Débit L/H	Désignation	Observations	Emballage	Code
40	BUSE OX-AD-40 L N°0	Mono-dard	Sachet de 2 buses	M0020225
63	BUSE OX-AD-63 L N°0			M0020235
100	BUSE OX-AD-100 L N°0			M0020240
160	BUSE OX-AD-160 L N°0			M0020250
200	BUSE OX-AD-200 L N°0			M0020255
250	BUSE OX-AD-250 L N°0			M0020260
315	BUSE OX-AD-315 L N°0			M0020270
400	BUSE OX-AD-400 L N°0			M0020280
500	BUSE OX-AD-500 L N°0	Ne pas utiliser sur bouteille AD inf à 3M3 (B20)		M0020290

Filetage 8x100
Chalumeau N°0



LANCES MALLÉABLES DE CHALUMEAUX N°0 LD , LF ET N°1

Débit L/H	Désignation	Observations	Emballage	Code
100	LANCE MALLEABLE 100L	Avec écrou	Sachet de 1 lance	M0020110
160	LANCE MALLEABLE 160L			M0020120
200	LANCE MALLEABLE 200L			M0020125
250	LANCE MALLEABLE 250L			M0020130
315	LANCE MALLEABLE 315L			M0020140
400	LANCE MALLEABLE 400L			M0020150

Filetage 8x100
Chalumeau N°0



Débit L/H	Désignation	Observations	Emballage	Code
250	BUSE OX-AD-250 L N°1	Mono-dard	Sachet de 1 buse	M0020525
315	BUSE OX-AD-315 L N°1			M0020535
400	BUSE OX-AD-400 L N°1			M0020545
500	BUSE OX-AD-500 L N°1			M0020550
630	BUSE OX-AD-630 L N°1			M0020560
800	BUSE OX-AD-800 L N°1			M0020570
1000	BUSE OX-AD-1000 L N°1			M0020575

Filetage 12x150
Chalumeau N°1



MANODÉTENDEURS ET COFFRETS POUR PLOMBIERS ET FRIGORISTES



DÉTENDEURS

DÉTENDEURS BLINDÉS H50 SUPERPRO - DÉBILITRE



Photo non contractuelle

Ref	Poids	Gaz	Info
M0010080	1,780 kg	OX	Norme EN 2503. Type F 0/16 bars
M0010090	1,780 kg	AD	Norme EN 2503. Type H 0/2,5 bars
M0010091	1,780 kg	PROPANE	Type E 0/2,5 bars
M0010141	1,780 kg	Argon / CO ² 38l/mn	Type C - 38 l/mn
M0010180	2,400 kg	CO ² 25l/mn	Entrée: C Sortie: 12 x 100 Graduation: 315b 40L/mn Débitre avec Réchauffeur

DÉTENDEURS K50 MEGA PRO



Norme EN 2503.
Type F 0/16 bars



Norme EN 2503.
Type H 0/2,5 bars

Ref	Poids	Gaz
M0019000	1,600 kg	OX

Ref	Poids	Gaz
M019010	1,600 kg	AD

DÉTENDEURS H50 ET A50



Norme EN 2503.
Type F 0/16 bars



Norme EN 2503.
Type H 0/2,5 bars

Ref	Poids	Gaz
M0010000	1,120 kg	OX
M0010010	1,120 kg	AD
M0010040	1,120 kg	Propane

Ref	Gaz
M0010125	OX
M0010130	AD



Norme EN 2503.
Type H 0/2,5 bars



Norme EN 2503.
Type F 0/16 bars

DÉTENDEURS FRIOTEST

DÉTENDEURS 50 100 & 150 BAR AZOTE- CO² - HÉLIUM

Avec robinet de sécurité sur sortie seconde détente pour les détendeurs 50 bar

Ref	Pression	Gaz
M0011000	50 bar	Hélium -Azote pur – Azote Hydrogéné <5% et CO ²
M0011010	50 bar	Azote Hydrogéné > 5 %
M0011100	100 bar	Hélium -Azote pur – Azote Hydrogéné <5% et CO ²
M0011110	150 bar	Hélium -Azote pur – Azote Hydrogéné <5% et CO ²

Réf : M0011000 type C - S3/8G. - Réf : M0011010 type E - S3/8G
 Réf : M0011100 type C - S3/8G. - Réf : M0011110 type C - S3/8G

IMPORTANT : fournis avec le raccord M0010300
 F 3/8 G - M 1/4 SAE
 F 1/4 SAE - M 5/16 SAE



CO₂

Haute pression



BIENTOT DISPO SUR DEMANDE

DÉTENDEUR 200 BAR AZOTE-CO²-HÉLIUM

Ref	Pression	Gaz
M0011200	200 bar	Hélium -Azote pur – Azote Hydrogéné <5% et CO ²

FLEXIBLES CO² & Azote 55 et 200 bar

Ref	Description	détendeur compatible
M0010060	Entrée Fem 1/4 SAE Sortie M 1/4 SAE – 1,5 ml – 55 bar max (avec vanne)	M0011000 M0011010
M0010250	Entrée Fem 3/8 G Sortie Fem 1/4 SAE – 2 ml – 200 bar max	M0011100 M0011110 M0011200
M0010260	Entrée Fem 3/8 G Sortie Fem 1/4 SAE – 3 ml – 200 bar max	
M0010261	Entrée Fem 1/4 SAE Sortie Fem 1/4 SAE – 3 ml – 200 bar max	
M0010262	Entrée Fem 1/4 SAE Sortie Fem 1/4 SAE – 3 ml – 200 bar max - Tresse Inox	
M0010270	Entrée Fem 3/8 G Sortie Fem 1/4 SAE – 10 ml – 200 bar max	
M0010271	Entrée Fem 1/4 SAE Sortie Fem 1/4 SAE – 10 ml – 200 bar max	
M0010280	Entrée Fem 3/8 G Sortie Fem 1/4 SAE – 15 ml – 200 bar max	
M0010281	Entrée Fem 1/4 SAE Sortie Fem 1/4 SAE – 15 ml – 200 bar max	
M0010290	Entrée Fem 3/8 G Sortie Fem 1/4 SAE – 20 ml – 200 bar max	
M0010291	Entrée Fem 1/4 SAE Sortie Fem 1/4 SAE – 20 ml – 200 bar max	
M0010300	Raccord F 3/8 G – M 1/4 SAE F 1/4 SAE – M 5/16 SAE	TOUS
P0010194	Raccord de jonction sortie détenteur vers raccord 3 pièces	
P0010193	Molette détenteur azote - 50 bar	

Flexible 200 bar fournis avec cable anti-fouet



+ Cable anti-fouet

COFFRETS FRIOTEST AVEC FLEXIBLE



M0061010



M0061020



M0061031

DÉTENDEURS 50,100, 150 ET 200 BAR AZOTE-CO²- HÉLIUM

Ref	Pression	Gaz	Composition du coffret
M0061010	50 bars	Hélium -Azote – Azote Hydrogéné <5% et CO ²	<ul style="list-style-type: none"> - Détendeur M0011000 type C - S 3/8G - Flexible 1.5m M0010060 - Raccord : F 3/8G - M 1/4 SAE F 1/4 SAE - M 5/16 SAE - Malette
M0061011	50 bars	Azote Hydrogéné > 5 %	<ul style="list-style-type: none"> - Détendeur M0011010 type E - S 3/8G - Flexible 1.5m M0010060 - Raccord : F 3/8G - M 1/4 SAE F 1/4 SAE - M 5/16 SAE - Malette
M0061020	100 bars	Hélium -Azote – Azote Hydrogéné <5% et CO ²	<ul style="list-style-type: none"> - Détendeur M0011100 type C - S 3/8G - Flexible 3m M0010260 + Cable AF - Raccord : F 3/8G - M 1/4 SAE F 1/4 SAE - M 5/16 SAE - Malette
M0061021	100 bars	Hélium -Azote – Azote Hydrogéné <5% et CO ²	<ul style="list-style-type: none"> - Détendeur M0011100 type C - S 3/8G - Raccord : F 3/8G - M 1/4 SAE F 1/4 SAE - M 5/16 SAE - Malette - Flexible 3m M0010262 + Cable AF (Tresse Inox) - Clé de service 28mm
M0061030	150 bars	Hélium -Azote – Azote Hydrogéné <5% et CO ²	<ul style="list-style-type: none"> - Détendeur M0011110 type C - S 3/8G - Flexible 3m M0010260 + Cable AF - Raccord : F 3/8G - M 1/4 SAE F 1/4 SAE - M 5/16 SAE - Malette
M0061031	150 bars	Hélium -Azote – Azote Hydrogéné <5% et CO ²	<ul style="list-style-type: none"> - Détendeur M0011110 type C - S 3/8G - Raccord : F 3/8G - M 1/4 SAE F 1/4 SAE - M 5/16 SAE - Malette - Flexible 3m M0010262 + Cable AF (Tresse Inox) - Clé de service 28mm
M0061035	200 bars	Hélium -Azote – Azote Hydrogéné <5% et CO ²	<ul style="list-style-type: none"> - Détendeur M0011200 - S 3/8G - Flexible 3m M0010260 + Cable AF - Raccord : F 3/8G - M 1/4 SAE F 1/4 SAE - M 5/16 SAE - Malette

Bientôt dispo
sur demande

POSTES, CHARIOTS DE BRASAGE PRO



ÉQUIPEMENTS BRASEUR

EQUIPEMENT BRASEUR SUPERPRO-H - M0060450



Détendeur Blindé **M0010080** OXYGÈNE 0 à 16 bars
Détendeur Blindé **M0010090** ACÉTYLÈNE 0 à 2,5 bars
Chalumeau soudeur N°1 équipé de 7 buses de 250 à 1000 L/Heure.
(pression Ox : 1 à 1,5 et AD : 0,3 bar) **M0020030**
5m de tuyau oxygène **M0040140** et 5m de tuyau acétylène **M0040150**
Collier (X4) inox 1 orrille (6.3 & 10) **M0040200** & **M0040220**
Lunettes coque Type M Teinte 5 **M0050010**.
Allume gaz **M0050080**.
Manuel d'utilisation - ensemble non monté

EQUIPEMENT BRASEUR MINIPRO-A - M0060445



Détendeur A50 **M0010125** OXYGÈNE 0 à 16 bars
Détendeur A50 **M0010130** ACÉTYLÈNE 0 à 2,5 bars
Chalumeau soudeur N°0 avec sécurité intégrée
(lance démontable) **M0020020**
5 m de tuyau oxygène et 5 m de tuyau acétylène
Lunettes coque Type M Teinte 5
+ la clé 6 buses **M0020020**
+ Allume Gaz à coupelle - **M0050080**
Manuel d'utilisation

EQUIPEMENT BRASEUR MINIPRO-A - M0060440



Détendeur A50 **M0010125** OXYGÈNE 0 à 16 bars
Détendeur A50 **M0010130** ACÉTYLÈNE 0 à 2,5 bars
Chalumeau soudeur N°0 avec sécurité intégrée
(lance démontable) **M0020020**
4 m de tuyau oxygène et 4 m de tuyau acétylène
Lunettes coque Type M Teinte 5 **M0050010**.

Manuel d'utilisation

EQUIPEMENT BRASEUR Altop/Minitop - M0060080



Chalumeau soudeur N°0 avec sécurité intégrée
(lance démontable)
jeu de 6 buses avec Clé
5 m de tuyau oxygène + Raccord à visser sur bouteille
5 m de tuyau acétylène + Raccord à visser sur bouteille
Lunettes - Allume gaz - Manuel d'utilisation
Manuel d'utilisation

COFFRETS BRASEUR



COFFRET BRASEUR MEGAPRO-K50MC - M0062010

comprenant :

Détendeur K50 OXYGÈNE 0 à 16 bar
Détendeur K50 ACÉTYLÈNE 0 à 2,5 bar
Chalumeau soudeur N°0 avec sécurité intégrée
(lance démontable)
Jeu de 6 buses avec Clé
Lunettes coque Type M Teinte N5
Allume gaz

COFFRET BRASEUR MEGAPRO-K50M - M0062020

comprenant :

Détendeur K50 OXYGÈNE 0 à 16 bar
Détendeur K50 ACÉTYLÈNE 0 à 2,5 bar



COFFRET BRASEUR MINIPRO-AM M0062060

comprenant :

Détendeur MiniPRO A50 OXYGÈNE 0 à 16 bar
Détendeur MiniPRO A50 ACÉTYLÈNE 0 à 2,5 bar



COFFRET BRASEUR MINIPRO-HMC - M0062030

comprenant :

Détendeur MiniPRO H50 OXYGÈNE 0 à 16 bar
Détendeur MiniPRO H50 ACÉTYLÈNE 0 à 2,5 bar
Chalumeau soudeur N°0 avec sécurité intégrée
(lance démontable)
Jeu de 6 buses avec Clé
Lunettes coque Type M Teinte N5
Allume gaZ



EQUIPEMENT MINIPRO-H + CHARIOT

CHARIOT OXYPRO -Fixe Lite + EQUIPEMENT BRASEUR MINIPRO-A



Caractéristiques :

Chariot Fixe LITE pour bouteilles B05
Hauteur : 82 cm. Largeur : 33 cm

Détendeur A50 **M0010125** OXYGÈNE 0 à 16 bars
Détendeur A50 **M0010130** ACÉTYLÈNE 0 à 2,5 bars
Chalumeau soudeur N°0 avec sécurité intégrée
(lance démontable) **M0020020**
5 m de tuyau oxygène et 5 m de tuyau acétylène
Lunettes coque Type M Teinte 5
+ la clé 6 buses **M0020020**
+ Allume Gaz à coupelle - **M0050080**
Manuel d'utilisation

Articles	Références
Chariot OxyPRO-F (Lite) et équipement BRASEUR PRO-A	M0060410
Equipement Braseur MiniPRO-A	M0060445
Chariot OxyPRO-F brancard FIXE Lite	M0050271

CHARIOT OXYPRO R (RABBATABLE) + EQUIPEMENT BRASEUR MINIPRO-A



Caractéristiques :

Chariot Rabattable pour bouteilles B05
Hauteur : 79 cm. Largeur : 38 cm

Détendeur A50 **M0010125** OXYGÈNE 0 à 16 bars
Détendeur A50 **M0010130** ACÉTYLÈNE 0 à 2,5 bars
Chalumeau soudeur N°0 avec sécurité intégrée
(lance démontable) **M0020020**
5 m de tuyau oxygène et 5 m de tuyau acétylène
Lunettes coque Type M Teinte 5
+ la clé 6 buses **M0020020**
+ Allume Gaz à coupelle - **M0050080**
Manuel d'utilisation

Articles	Références
Chariot OxyPRO-R (RABBATABLE) équipement BRASEUR MiniPRO-H	M0060430
Equipement Braseur MiniPRO-A	M0060445
Chariot OxyPRO-R brancard rabattable	M0050280

CHARIOT + EQUIPEMENT + BOUTEILLES

Poste **OxyPro – F** (brancard Fixe LITE)

Gaz Air Liquide

3300° / 7H00

M0060030



Composition :

Chariot porte bouteilles
Bouteille oxygène B05-1000 litres
Bouteille acétylène B05-800 litres
Equipement soudage

Caractéristiques :

Poids : 30 Kg
Hauteur : 82 cm. Largeur : 33 cm

Autonomie : env. 7 h. (avec buse de 100l.)

Equipement Brasseur PRO-A comprenant :

Détendeur A50 **M0010125** OXYGÈNE 0 à 16 bar
Détendeur A50 **M0010130** ACÉTYLÈNE 0 à 2,5 bar
Chalumeau soudeur N°0 avec sécurité intégrée
(lance démontable) **M0020020**
5 m de tuyau oxygène et 5 m de tuyau acétylène
Lunettes coque Type M Teinte 5
+ la clé 6 buses **M0020020**
+ Allume Gaz à coupelle - **M0050080**

Manuel d'utilisation

Articles	Références
Poste OxyPro-F Lite equip MiniPRO-A + Bouteilles Air Liquide	M0060030
Equipement Brasseur MiniPRO-A	M0060445
Chariot OxyPRO-F brancard fixe LITE	M0050271
Bouteille OX 1000 L Air Liquide	M0060341
Bouteille Acétylène 800 L Air Liquide	M0060351
Chalumeau soudeur N°0 LD + ARPF	M0020020

CHARIOT + EQUIPEMENT + BOUTEILLES

Poste **OxyPro – R** (brancard rabattable)

Gaz Air Liquide

3300° / 7H00

M0060040



Composition :

Chariot OxyPRO-R (RABBATABLE)
Bouteille oxygène B05-1000 litres
Bouteille acétylène B05-800 litres
Equipement Braseur PRO-A

Caractéristiques :

Poids : 30 Kg
Hauteur : 79 cm. Largeur : 38 cm
Autonomie : env. 7 h. (avec buse de 100l.)

Equipement Braseur PRO-A comprenant :

Détendeur A50 **M0010125** OXYGÈNE 0 à 16 bars
Détendeur A50 **M0010130** ACÉTYLÈNE 0 à 2,5 bars
Chalumeau soudeur N°0 avec sécurité intégrée
(lance démontable) **M0020020**
5 m de tuyau oxygène et 5 m de tuyau acétylène
Lunettes coque Type M Teinte 5
+ la clé 6 buses **M0020020**
+ Allume Gaz à coupelle - **M0050080**

Manuel d'utilisation

Articles	Références
Poste OxyPro-R + equip PRO-A + Bouteilles Air Liquide	M0060040
Equipement Braseur MiniPRO-A	M0060445
Chariot OxyPRO-R brancard Rabattable	M0050280
Bouteille OX 1000 L Air Liquide	M0060341
Bouteille Acétylène 800 L Air Liquide	M0060351
Chalumeau soudeur N°0 LD + ARPF	M0020020

CHARIOT + EQUIPEMENT + BOUTEILLES

Poste **OxyTOP** – R (détendeur intégré à la bouteille)
Gaz Air Liquide

3300° / 7H00

M0060070



Composition :

Chariot OxyPRO-R (RABBATABLE)
Bouteille oxygène MiniTOP B05-1000 litres
Bouteille acétylène MiniTOP B05-800 litres
(détendeurs intégrés)
Equipement soudage MiniTOP

Caractéristiques :

Poids : 30 Kg
Hauteur : 79 cm. Largeur : 38 cm
Autonomie : env. 7 h. (avec buse de 100l.)

Equipement soudage TOP comprenant :

Chalumeau soudeur N°0 avec sécurité intégrée
(lance démontable)
jeu de 6 buses avec Clé
5 m de tuyau oxygène + Raccord à visser sur
bouteille
5 m de tuyau acétylène + Raccord à visser sur
bouteille
Lunettes - Allume gaz - Manuel d'utilisation

Articles	Références
Poste Mini TOP-R + Bouteilles Air Liquide	M0060070
Equipement Brasseur MiniTOP COMPLET	M0060080
Chariot OxyPRO-R brancard Rabattable	M0050280
Bouteille MiniTOP OX 1000 L Air Liquide	M0060342
Bouteille MiniTOP Acétylène 800 L Air Liquide	M0060352
Chariot OxyPRO-R + Bouteilles (sans équipement)	M0020022

CHARIOT + EQUIPEMENT + BOUTEILLES

Poste Mini PRO-F
Gaz Air Liquide

3300° / 3H30

M0060140



Composition :

Chariot porte bouteilles
Bouteille oxygène B02- 0,5 m³
Bouteille acétylène B02- 0,4 m³
Equipement Braseur PRO-H

Caractéristiques :

Poids : 15 Kg
Hauteur : 64 cm. Largeur : 35 cm
Autonomie : env. 3 h30 (avec buse de 100l/H.)

Equipement Braseur Mini-PRO-A comprenant

Détendeur A50 **M0010125** OXYGÈNE 0 à 16 bars
Détendeur A50 **M0010130** ACÉTYLÈNE 0 à 2,5 bars
Chalumeau soudeur N°0 avec sécurité intégrée
(lance démontable) **M0020020**
5 m de tuyau oxygène et 5 m de tuyau acétylène
Lunettes coque Type M Teinte 5
+ la clé 6 buses **M0020020**
+ Allume Gaz à coupelle - **M0050080**

Manuel d'utilisation

NE PAS DÉPASSER 250L



Articles	Références
Poste MiniPRO + équip MiniPRO-H + Bouteilles Air Liquide	M0060140
Equipement Braseur MiniPRO-A	M0060445
Chariot Mini Pro Chariot fixe	M0050330
Bouteille OX 0,5 m ³ Air Liquide S02	M0060340
Bouteille Acétylène 0,4 m ³ Air Liquide S02	M0060341
Chalumeau soudeur N°0 LD + ARPF	M0020020

CHARIOT + EQUIPEMENT + BOUTEILLES

Poste **RollerFlam 3 300**

Gaz Air Liquide

3300° / 16H00

M0060050



Composition :

Chariot porte bouteilles
Bouteille OX - S11- 2300 litres
Bouteille AD - S11 -1400 litres
Equipement soudage

Caractéristiques :

Poids : 39 Kg
Hauteur : 97 cm. Largeur : 54 cm
Autonomie : env. 14 h (avec buse de 100l/h)

Equipement Brasseur PRO-A comprenant :

Détendeur A50 **M0010125** OXYGÈNE 0 à 16 bar
Détendeur A50 **M0010130** ACÉTYLÈNE 0 à 2,5 bar
Chalumeau soudeur N°0 avec sécurité intégrée
(lance démontable) **M0020020**
5 m de tuyau oxygène et 5 m de tuyau acétylène
Lunettes coque Type M Teinte 5
+ la clé 6 buses **M0020020**
+ Allume Gaz à coupelle - **M0050080**

Manuel d'utilisation

Articles	Références
Poste RollerFlam Complet	M0060050
Equipement Brasseur MiniPRO-A	M0060445
Chariot RollerFlam Nu	M0060060
Bouteille OX 2300 L Air Liquide	Contrat Air Liquide
Bouteille Acétylène 1400 L Air Liquide	Contrat Air Liquide
Chalumeau soudeur N°0 LD + ARPF	M0020020

CHARIOTS PORTE-BOUTEILLES

Ref	Chariot OxyPRO-R Brancard Rabattable
M0050280	Rabattable Pour bouteilles S05
M0050390	Jeu de 2 roues pour chariot OxyPRO-R



Ref	Chariot OxyPRO-F Brancard Fixe LITE
M0050271	Pour bouteilles S05
M0050380	Jeu de 2 roues chariot OxyPRO-F



Ref	Chariot Chantier
M0050300	Pour 2 bouteilles B50
M0050385	Jeu de 2 roues chariot chantier
M0050310	Pour 1 bouteilles B50
M0050386	Jeu de 2 roues chariot chantier 1B



Ref	Support InoFLAM Brancard Fixe
M0050320	Pour bouteilles S05 1M3



Chariot seul

Ref	Chariot RollerFlam Air Liquide
M0050400	Pour Bouteilles Alu Air Liquide S11
M0050395	Jeu de 2 roues pour RollerFlam



Ref	Chariot MiniPro pour 2 Bouteilles S02
M0050330	Pour bouteilles S02
M0050375	Jeu de 2 roues chariot MiniPRO



GAMME MATÉRIELS AÉRO-GAZ



M0070140



M0070000

M0070000

M0070161



M0070090

M0070170



M0070140

M0070130

Désignation	Code
Manche avec brûleur ø 14	M0070000
Brûleur CERCO (adaptable sur manche M0070000)	M0070040
Brûleur piezzo	M0070140
Cartouche Brasogaz (600ml)	M0070090
Cartouche Inoflam (750ml)	M0070150
Cartouche Inoflam (toutes position 410ml de gar + mousse)	M0070161
Cartouche Gaz MAPP	M0070180
Lampe à souder brasogaz Piezzo	M0070130
Lampes à souder Inoflam Piezzo (toutes position)	M0070170
Lampe à souder MAPP Piezzo	M0070190

Demandez les informations techniques à votre commercial

INOFLAM 3000

Poste InoFlam 3000
3000° / 2 Heures



Composition :

Chariot porte bouteilles
Bouteille oxygène 500 litres **Air Liquide**
Bouteille gaz 600 ml **Alliages Industries**
Équipement MiniPRO soudage

Caractéristiques :

Poids : 9 Kg Température \approx 3000°C
Hauteur : 550 mm Larg : 190 mm Long : 215 mm
Autonomie : env. 2 heures (Bi-gaz)

Équipement MiniPRO-OB

Détendeur OXYGÈNE MiniPro 0 à 16 bars.
Détendeur gaz combustible avec Antiretour
Chalumeau soudeur N°0 LD (lance démontable)
avec sécurité intégrée
2 m de tuyau oxygène
2 m de tuyau acétylène
Lunettes, allume gaz, manuel d'utilisation

Astuce !

**IL EST POSSIBLE DE TRAVAILLER
SANS OXYGÈNE**

Pour cela il suffit de monter notre
brûleur piezzo M0070140
directement sur la bouteille de Gaz
Combustible. M0070150



Kit InoFlam 2000

Articles	Références
Poste InoFlam 3000 Complet	M0060310
Équipement Brasseur InoFlam MiniPRO-OB	M0060320
Support INOFLAM	M0060330
Bouteille OX 500 L	M0060340
Bouteille GC 750 ml INOFLAM	M0070150
Chalumeau soudeur N°0 LD + ARPF	M0020020
Brûleur piezzo 2000	M0070140

LAMPE INOFLAM

Lampe **InoFlam**
Toutes Positions M0070170



Caractéristiques :

Réglage du débit d'air pour une flamme « molle » ou « dure ». Réglage du débit de gaz. Allumage piezzo.

- Cartouche de gaz à valve - avec pas de vis universelle (7/16").
- Conforme à la Nouvelle Norme En417 : 2012
- .Soupape interne de sécurité.
- Cette cartouche contient 250 Gr - 410ml De Gaz
- Propane Mélangé pour une très haute performance (rapidité d'exécution et qualité de la brasure).
- Fonctionnement même à des températures négatives.
- Fonctionnement en toutes positions grâce à la Mousse présente à l'intérieure.
- Autonomie : entre 2H20 et 4H50 (en fonction du réglage du débit de gaz)
- Température de la flamme : 2.100 C

Cette cartouche est utilisée pour les lampes à souder à valve.

Articles	Références
Lampe Inoflam toutes positions	M0070170
Cartouche Inoflam toutes positions	M0070161
Bec Brûleur BrasoGaz	M0070140

BRASOGAZ - POWERFLAM

Lampe BrasoGaz 1750 1750° / 4 Heures

Composition :

Cartouche BrasoGaz

Bec brûleur BrasoGaz

Gaz combustible :

60% butane - 40% propane



Température de la flamme \approx 1750° C

Réglage du débit d'air pour une flamme « molle »

ou « dure ». Réglage du débit de gaz. Allumage piezzo

Autonomie : env. 4h

Articles	Références
Lampe BrasoGaz Complète	M0070130
Cartouche GC 600 ml 330 gr BRASOGAZ	M0070090
Bec Brûleur BrasoGaz	M0070140

Kit PowerFlam 2750 2750° / 4 Heures



Composition:

Bouteille Oxygène de 100 litres

Bouteille de gaz (BrasoGaz) 600 ml

Détendeur Oxygène (Ox)

Détendeur gaz combustible (GC)

Soupape anti-retour

Chalumeau avec 2 buses

Tuyaux OX et GC long. 1,5 m

Support bouteilles, lunettes

Température de la flamme \approx 2750° C

Gaz combustible : 60% butane – 40% propane

Autonomie : Avec buse de 80 l/h

Oxygène : 1h30 mn

Gaz combustible : jusqu'à 4h

Articles	Références
Poste PowerFlam Complet	M0060090
Bouteille OX 100 L	M0060120
Cartouche GC 600 ml 330 gr BRASOGAZ	M0070090
Equipement Powerflam	P007001

CONNECTIQUES DE SÉCURITÉ RACCORDS ET ANTI-RETOUR



RACCORDS

RACCORDS RAPIDES ET ANTI-RETOURS



Ref	RACCORD CLAPET MALE et FEMELLE	GAZ
M0040010	Raccord GC Diam Tuyaux 6.3 et 10	OX/AD
M0040000	Raccord OX Diam Tuyaux 6.3 et 10	



Ref	JEU DE RACCORDS MÂLES OX et GC	GAZ
M0040020	Raccords mâle tuyaux 6.3 et 10 OX et GC	OX/AD
M0040030	Clapets femelles Tuyaux 6.3 et 10 OX et GC	OX/AD
M0040310	Raccord Clapets - Femelle - Minitop	OX
M0040320	Raccord Clapets - Femelle - Minitop	AD
M0040320	Raccord Clapets - Femelle - Minitop	NEUTRE



Ref	RACCORD Y	GAZ
M0040700	Y pour Mano - sortie 6.3 et 10	OX/AD
M0040701	Y pour Tuyaux 6.3 et 10	



Ref	JEU D'ANTI-RETOUR	GAZ
M0040070	OX et GC Diam Tuyaux 6.3 et 10	OX/AD



Ref	JEU CLAPET ET ANTI-RETOUR	GAZ
M0040090	Femelle Tuyaux 6.3 et 10 OX et GC	OX/AD



Ref	ALTOP ET MINITOP	GAZ
M0040050-60AD	Raccord mâle	AD
M0040050-60OX	Raccord mâle	OX
M0040290	Rallonge	OX
M0040300	Rallonge	AD

RACCORDS

RACCORDS NOURRICES TUYAUX ET COLLIER

Réf	ANTI-RETOUR OX ET GC POUR DÉTENDEUR	GAZ
M0040080	Entrée Mano - Sortie tuyaux 6.3 et 10	OX/AD

Fournis avec colliers de serrage pour tuyaux 6.3 et 10



Ref	NOURRICES POUR DÉTENDEUR	GAZ
M0040270	Oxygène diamètres 6.3 et/ou 10	OX/AD
M0040280	Acétylène diamètres 6.3 et/ou 10	

Fournis avec colliers de serrage pour tuyaux 6.3 et 10



Ref	TUYAUX POUR GAZ DE SOUDAGE	GAZ
M0040100	OXYGÈNE Diam 6.3 (20 m)	OX/AD
M0040110	ACÉTYLENE Diam 6.3 (20 m)	
M0040120	OXYGÈNE Diam 8 (20 m)	
M0040130	ACÉTYLENE Diam 8 (20 m)	
M0040140	OXYGÈNE Diam 10 (20 m)	GPL
M0040150	ACÉTYLENE Diam 10(20 m)	
M0040160	GPL Diam 8 (20 m)	
M0040170	GPL Diam 10 (20 m)	OX/AD
M0040180	Jumelé OX et AD Diam 10 (20 m)	
M0040190	Jumelé OX et AD Diam 6.3 (20 m)	



Ref	COLLIER DE SERRAGE 2 OREILLES ACIER
M0040230	Pour tuyaux diamètre 6.3 - (sachet 10u)
M0040240	Pour tuyaux diamètre 10 - (sachet 10u)
Ref	Collier de serrage 1 oreille INOX
M0040220	Pour tuyaux diamètre 6.3 - (sachet 10u)
M0040200	Pour tuyaux diamètre 10 - (sachet 10u)



Ref	Pince pour collier de serrage à oreille
M0040245	Pince pour collier de serrage à oreille



AUTRES ACCESSOIRES



AUTRES ACCESSOIRES

Ref	Écran Thermique en fibre de céramique
M0050090	Sachet de 3



Ref	1 Bouclier en fibre de Verre
M0050100	Ecran Thermique TEC double face Couture fil inox (Unitaire)



Ref	Rouleau atelier waterproof Larg 38mm Longueur 25 m
836002	Grain 80
836005	Grain 100
836003	Grain 120



Ref	1 Bouclier en fibre de Verre
M0050050	LUNETTES SOUDEUR N°3



Ref	Lunettes Braseur type S
M0050000	Equipée en teinte N°5



Ref	Lunettes Braseur coque type M
M0050010	Equipée en teinte N°5



Ref	Verre Diam 50 pour lunette type M	
M0050020	Teinte N°5	(sachet de 2 u)
M0050030	Incolore	
M0050040	Teinte N°3	



Ref	Miroir magnétique
M0050140	Support magnétique et flexible



Ref	Appareil Économiseur de Gaz
M0025000	Type H veilleuse OX-AD



Ref	Miroir de remplacement pour miroir magnétique
M0050150	Sachet de 1 miroir



AUTRES ACCESSOIRES

Ref	Cagoule
P114997	GEL HYDRO ALCOOLIQUE



Ref	Alésoir pour buses de chalumeau
M0050130	Pour nettoyage et calibrage des buses



Ref	Liquide FluxoGaz
D40AMJ10	FluxoGaz 40AM Bidon de 10 litres
D75AJ10	FluxoGaz 75A Bidon de 10 litres
D75MJ10	FluxoGaz 75M Bidon de 10 litres



Ref	CleanARC
M0052000	CleanARC - Anti-adhérent pour soudage arc 850 ml
M0051000	STOPFIRE - Gel anti-chaleur 1 litre
M0051030	Pâte anti-chaleur



Ref	Allume gaz Electrique LR6
M0050360	(Piles LR6 non-fournies)



Ref	Allume gaz à coupelle (manuel à pierre)
M0050080	Allume gaz



Ref	Appareil FluxoGaz
M0060130	Appareil saturateur de Flux



Ref	CleanARC
M020045	TABLIER
M020040	GANTS



Photo non-contractuelle

CAGOULE

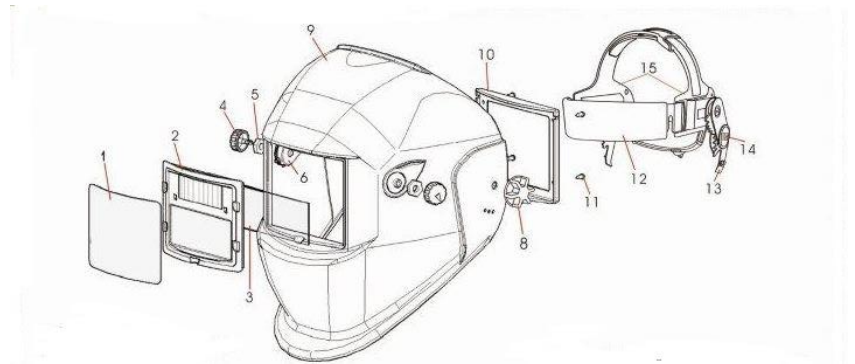


M0080071

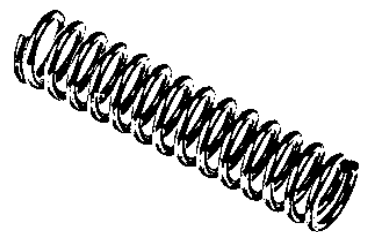
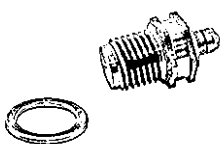
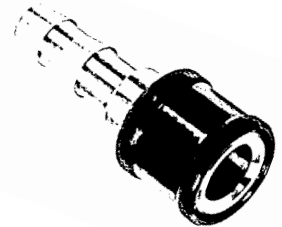
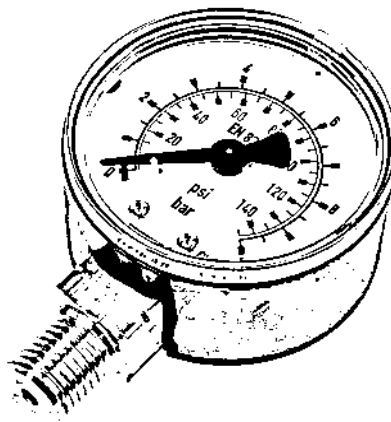
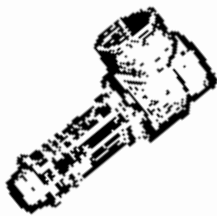
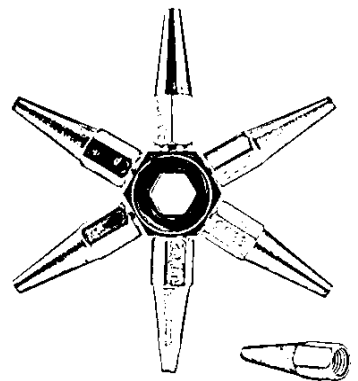
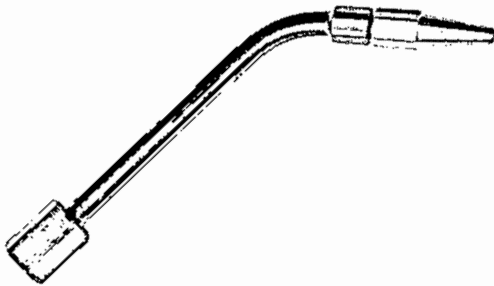
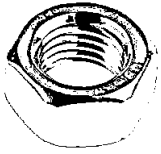


Protection UV / IR	Up to DIN 16	Zone de visualisation	98 x 43 mm
État de lumière	Ombre DIN 4	Marche / arrêt	Entièrement automatique
Teinte variable	De DIN 9 à DIN 13	Source d'énergie	Cellules solaires, aucune charge de batterie requise
Temps de commutation Clair à foncé	1/30000	Températures de fonctionnement	-5°C to +55°C
Fonction	Soudage / Meulage	Poids	450 gr

1. Lentille frontale
2. Cartouche filtrante à assombrissement automatique
3. Lentille intérieure
4. Bouton de teinte / bouton de sensibilité
5. 2 x écrou de couleur
6. Boîte d'ombre / boîte de sensibilité
8. 2 x écrou
9. Coque (masque de soudure)
10. Cadre de réglage du filtre
11. 4 x rondelle de limitation réglable
12. Bandeau frontal
13. 2 x rondelle de limitation réglable
14. 2 x vis
15. Bandeau réglable



PIÈCES DÉTACHÉES



PIÈCES DÉTACHÉES

Code article	Libellé	Code article	Libellé	Code article	Libellé
P001001	JOINT POUR DEBITRE GAZ NEUTRE	P001020	DOUILLE SPHÈRE. 1/4" FLARE"	P0020035	LANCE FIXE N°0
P001005	JOINT ALU POUR MANO G1/4	P001021	"INTER. 1/4"" x 5/16""	P002004	LANCE DÉMONTABLE N°0 - O.L.D.
P001006	Raccord mâle 3/8 BSP - Femelle 1/4	P001022	KIT ROBINET N°0 SD OX	P002005	ROBINET COMPLET N°1 OX
P001008	Mamelon de sortie détenteur OX	P001023	KIT ROBINET N°0 SD GC	P002006	ROBINET COMPLET N°1 GAZ
P001009	Mamelon de sortie détenteur AD	P001024	MANOMÈTRE Ø 50 - 8x13 - 315 BAR	P002007	INJECTEUR N°1
P001013	MANOMÈTRE O 40 - BLINDE - 315 BAR	P001025	MANOMÈTRE O 50 - 8x13 - 16 BAR	P002008	LANCE FIXE N°1
P001014	MANOMÈTRE O 40 - BLINDE - 16 BAR	P001026	MANOMÈTRE O 50 - 8x13 - 40 BAR	P002020	KIT INJECTEUR - BUSE POUR ECONOMISEUR DE GAZ SUR POSTE FIXE
P001015	MANOMÈTRE O 40 - BLINDE - 40 BAR	P001027	MANOMÈTRE O 50 - 8x13 - 2,5 BAR	P002024	Kit piston + joints pour économiseur gaz
P001016	MANOMÈTRE O 40 - BLINDE -2,5 BAR	P001029	MANOMÈTRE Ø 75 - 8x13 - 40 BAR	P004054ES	VEILLEUSE GAZ NAT.
P0010171	MANOMÈTRE Ø 63 BP PRESSION DE SERVICE 50 BAR Y	P001030	KIT SORTIE DÉTendeur AZOTE 45 B	P006000	Repère N° 1 - X00005
P0010172	MANOMÈTRE Ø 63 BP PRESSION DE SERVICE 100 BAR	P001033	ECROU D'ENTRÉE TYPE E	P006001	Repère N° 2 - X00006
P0010180	MANOMETRE D. 63 HP 315 BAR	P001034	ECROU D'ENTRÉE TYPE E	P006002	Repère N° 3 - X00007
P0010181	MANOMÈTRE Ø 63 BP PRESSION DE SERVICE 225 BAR Y	P001035	ECROU D'ENTRÉE TYPE E	P006003	Repère N° 4 - X00008
P001018A	MANOMETRE D. 63 HP 400 BAR	P001036	Ensemble Douille + écrou pour M0010141	P006006	Repère N° - X00011
P0010190	RAC.SORTIE 3P DET.AZOTE 45 B	P001110	BONNETTE Diam .63 mm grise	P006007	Repère N°8 - X00012
P0010193	MOLETTE RÉGLAGE DÉTendeur AZOTE	P001120	Bouton de détente	P006008	Repère N° - 07650200
P0010194	MAMELON SORTIE DÉTendeur AZOTE	P002000	ROBINET COMPLET N°0 - O.L.D OX	P006010	Vanne 3 protection gaz
P0010195	REDUCTION Y	P002000A	ROBINET COMPLET OXY FAREL N°0	P007000	Lance de rechange pour chalumeau Powerflam
P0010196	GAS OUTLET CONNECTION	P002001	ROBINET COMPLET N°0 - O.L.D GAZ	P007001	Equipement complet pour poste Powerflam
P0010197	GAS OUTLET CONNECTION NUT G3/8"	P002002	INJECTEUR N°0 - O.L.D.	P007002	Buse 100 j/h pour poste Powerflam
		P002003	LANCE FIXE N°0 - O.L.D.		

PRÉSENTOIRS

SANITAIRE

FROID



MATÉRIEL



Ces présentoirs sont personnalisables à votre marque

L'ASPECT LÉGISLATIF

NORMES / DOCUMENTATIONS / TABLEAU / FDS / FT
CONDITIONS DE VENTE

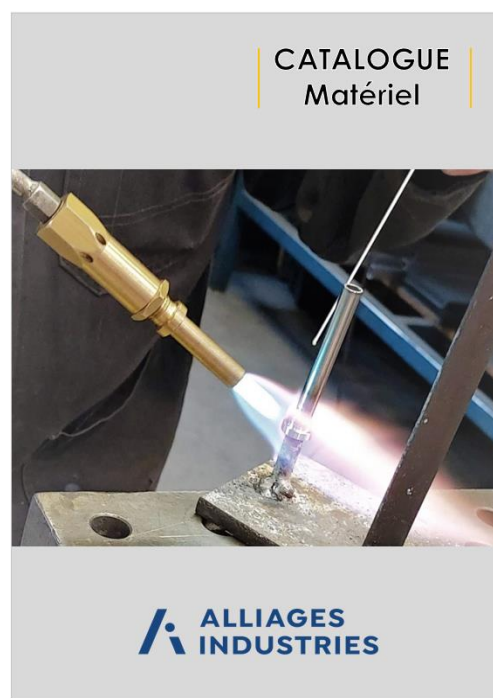
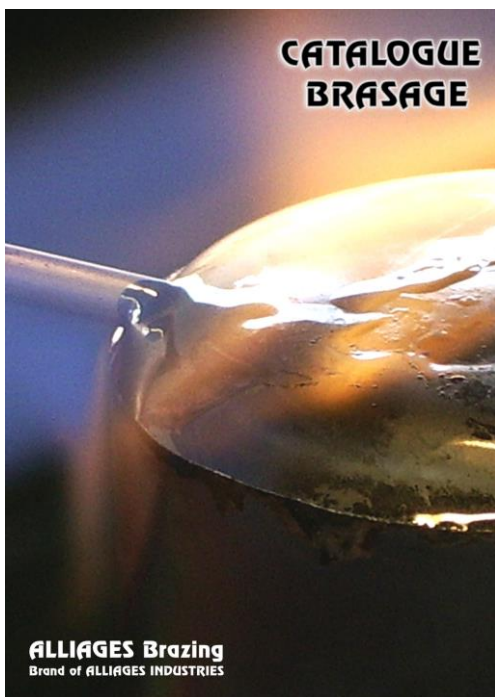


NORMES

Le référentiel de nos fabrications est la norme ISO 17672



REF AI	%Ag	PROPRIETES	EN Abrégé	DIN 8513	NF A 81-361	Iso 17672
100XB	0	Spécial raccords Cu/eau	CP 202	L-CuP7	07 B 1	CuP 180
100XC	0	Bag carrée	CP 201	L-CuP8	08 B 1	CuP 182
100XP	0	Piquage en plomberie	CP 203	L-CuP6		CuP 179
101X	1	Frigoriste et Plombier		L-Ag1P		
102X	2	Spécial Frigoriste	CP 105	L-Ag2P	06 B 1	CuP 279
102XT	2	Bag Triangle	CP 105	L-Ag2P	06 B 1	CuP 279
105X	5	Spécial Frigoriste	CP 104	L-Ag5P	06 B 2	CuP 281
106Ni ATG	6	Agrément GAZ	CP 103	L-Ag6PNI*	07 B3	CuP 283a
115X	15	Spécial Frigoriste	CP 102	L-Ag15P	05 B 1	CuP 284
534SnGaz	34	Agrément GAZ	AG 106	L-Ag34Sn		Ag 134
534Sn	34	Baguette et fil nu	AG 106	L-Ag34Sn		Ag 134
534SnE ST	34	Enrobage Standard	AG 106	L-Ag34Sn		Ag 134
534SnE MF	34	Enrobage Mini Flux	AG 106	L-Ag34Sn		Ag 134
534SnE XF	34	Enrobage Extra Fin	AG 106	L-Ag34Sn		Ag 134
540Sn	40	Baguette et fil nu	AG 105	L-Ag40Sn		Ag 140
540SnE ST	40	Enrobage Standard	AG 105	L-Ag40Sn		Ag 140
540SnE MF	40	Enrobage Mini Flux	AG 105	L-Ag40Sn		Ag 140
540SnE XF	40	Enrobage Extra Fin	AG 105	L-Ag40Sn		Ag 140
545Sn	45	Baguette et fil nu	AG 104	L-Ag45Sn		Ag 145
545SnE ST	45	Enrobage Standard	AG 104	L-Ag45Sn		Ag 145
545SnE MF	45	Enrobage Mini Flux	AG 104	L-Ag45Sn		Ag 145
545SnE XF	45	Enrobage Extra Fin	AG 104	L-Ag45Sn		Ag 145
556Sn	56	Baguette et fil nu	AG 102	L-Ag56Sn		Ag 156
556SnE ST	56	Enrobage Standard	AG 102	L-Ag56Sn		Ag 156
556SnE MF	56	Enrobage Mini Flux	AG 102	L-Ag56Sn		Ag 156
556SnE XF	56	Enrobage Extra Fin	AG 102	L-Ag56Sn		Ag 156




DOCUMENTS TÉLÉCHARGEABLES



Fiches de Données de Sécurité
Fiches Techniques
Certificats / ATG – Rohs – DESP

Brasures et Soudo-Brasures

	Fiches de donnée de sécurité	Fiches Techniques	Certificats - AGRÉMENTS				
				RoHS	DESP	Reach/CLP	Site Web
100XB	N°5001	100XB		Rohs 2002/95 CERoHS	DESP 97/23/CE	CLP 1272/2008	Page Famille Cuivre Phosphore
100XP		100XP					
100XT		100XT					
101X		101X					
102X		102X					
105X		105X					
106Ni GAZ	N°5002	106NiGAZ	N°1584				
110X	N°5001	110X					
115X		115X					
118X		118X					
520SiE	N°500	520SiE					
530SnE		530SnE					
534SnE		534SnE					
540SnE		540SnE					
545SnE		545SnE					
556SnE		556SnE					
520Si	N°335	520Si					
530Sn		530Sn					
534Sn GAZ		534SN GAZ	N°1585				
534Sn		534Sn					
540Sn		540Sn					
545Sn		545Sn					
556Sn		556Sn					
CZ40		N°5001	CZ40				
CZ40AG	CZ40AG						
CZ40E	N°5014	CZ40E					
CZ40AGE		CZ40AGE					

DOCUMENTS TÉLÉCHARGEABLES



Fiches de Données de Sécurité
Fiches Techniques
Certificats / ATG – Rohs – DESP

Soudures étain et décapants

	Fiches de donnée de sécurité	Fiches Techniques	Certificats - Agréments							
				RoHS	DESP	Reach/CLP	Site Web			
Sn97CuAD	N°451	FT/TDS		Rohs 2002/95 CERoHS						
Sn97AgAD		FT/TDS								
Sn97AgFP	N°455	FT/TDS								
Sn97CuFP		FT/TDS								
Sn60PbAD	N°454	FT/TDS				CLP 1272/2008	Page Famille Brasage Tendre			
Sn40PbAD		FT/TDS								
Sn33PbAD		FT/TDS								
Sn60PbFP	N°453	FT/TDS								
Sn40PbFP		FT/TDS								
Sn33PbFP		FT/TDS								
SuperFLUX	N°4032	N°3032								
MaxiFLUX NT	N°4012	N°3012								Page Famille Flux Décapants
CarboFLUX NT	N°4011	N°3011	N°1585 N°1584							
SoudoFLUX	N°4034	N°3052								

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ALLIAGES INDUSTRIES

Article 1 - OBJET

Les présentes Conditions Générales s’appliquent à toutes les commandes et ventes de Produits conclues et acceptées par ALLIAGES INDUSTRIES, pour être exécutées sur le Territoire Français et à l’extérieur du Territoire Français Métropolitain.

Les relations entre l’ACHETEUR et ALLIAGES INDUSTRIES seront régies par les droits et obligations définis par les présentes Conditions Générales de Vente, complétées des Conditions Particulières prévues dans la commande, et des documents auxquelles elles se réfèrent.

Le terme “ Produits ” désigne les produits, alliages et matériels qui sont ou seront fabriqués, ou importés et offerts à la vente par ALLIAGES INDUSTRIES, ainsi que les prestations de services connexes, complémentaires, ou accessoires à la commande ou à la vente de Produits.

Article 2 - DOCUMENTS CONTRACTUELS

Il est expressément prévu que les Conditions Générales d’Achat, ou tous autres documents similaires, généraux ou particuliers, antérieurs, concomitants ou postérieurs, quelle qu’en soit la forme, émanant de l’ACHETEUR, ne sont pas applicables aux ventes d’ ALLIAGES INDUSTRIES.

Sauf dispositions contraires et / ou complémentaires prévues dans la commande, les Documents Contractuels régissant ces Ventes de produits ALLIAGES INDUSTRIES prévalent les unes contre les autres et sont par ordre de priorité les suivants :

- les Conditions Particulières de Vente convenues entre ALLIAGES INDUSTRIES et l’acheteur,
- les présentes Conditions Générales de Vente,
- les règlements, directives, normes, usages et prescriptions en vigueur au moment de la commande.

En cas de conflit entre les Conditions Particulières de Vente ou les présentes Conditions Générales de Vente, et les Conditions Particulières ou les Conditions Générales d’Achat de l’ACHETEUR, les Conditions Particulières ou les Conditions Générales du VENDEUR primeront.

Tout commencement d’exécution de la vente comporte de la part de l’ACHETEUR l’acceptation pure et simple sans aucune réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Article 3 - ETUDES ET BREVETS

Les études, plans, dessins, documents, catalogues, notes techniques, schémas et autres, remis ou envoyés par ALLIAGES INDUSTRIES demeurent sa propriété ; ils ne peuvent être communiqués à des tiers sous quelque motif que ce soit par l’ACHETEUR. Ils ne sont fournis à l’ACHETEUR qu’à titre indicatif mais n’engagent pas la responsabilité d’ALLIAGES INDUSTRIES en cas d’erreur.

ALLIAGES INDUSTRIES s’engage à assurer la défense de l’ACHETEUR contre toute allégation portant sur la contrefaçon d’un brevet ou de droits d’auteur en France, portant sur le Produit vendu, à condition :

- que l’ACHETEUR ait avisé rapidement ALLIAGES INDUSTRIES par écrit de l’existence de cette allégation, et
 - que ALLIAGES INDUSTRIES ait seule la direction de la défense et de toute négociation en vue d’un règlement.
- ALLIAGES INDUSTRIES ne contracte aucune obligation envers l’ACHETEUR lorsque l’allégation vise :
- la combinaison, la mise en oeuvre ou l’utilisation du Produit vendu avec des équipements ou données non fournis par ALLIAGES INDUSTRIES,
 - une modification du Produit vendu, si l’absence d’une telle modification permet d’éviter l’allégation.

Article 4 - FORMATION DU CONTRAT

Les offres d’ALLIAGES INDUSTRIES, y compris en ce qu’elles portent sur le prix des produits, ne sont valables que pour un délai de deux jours à compter de leur émission, et sous réserve que les Produits offerts soient disponibles pour acceptation de la commande de l’ACHETEUR, au moment où elle est reçue.

Toute commande ne constitue une vente ferme qu’après acceptation écrite de cette commande par ALLIAGES INDUSTRIES, ou livraison des Produits.

Toute vente ferme ne pourra être annulée par l’ACHETEUR.

Toute commande ne doit pas être inférieure au montant minimum HT indiqué sur les tarifs ALLIAGES INDUSTRIES ou sur ses factures, en raison de frais de livraison disproportionnés qu’entraîneraient des commandes de montant trop faible.

ALLIAGES INDUSTRIES se réserve le droit d’apporter aux Produits, toutes modifications qui lui apparaîtront appropriées.

Il appartient à l’ACHETEUR de choisir le Produit qui lui paraît le mieux convenir à son cas particulier ; il lui appartient également d’arrêter, en tenant compte des caractéristiques propres au Produit, objet du contrat de vente, des dispositions particulières permettant son utilisation satisfaisante, spécialement, s’il envisage d’incorporer le Produit dans un système, dispositif, ou un ensemble.

ALLIAGES INDUSTRIES ne contracte pour ses Produits aucune obligation de résultat, et ne peut être tenue envers l’ACHETEUR d’aucune obligation de conseil ; ses obligations étant limitées à la vente et à la livraison de Produits conformes aux descriptions, caractéristiques et spécifications figurant sur ses offres, acceptations de commande et notices incluses dans leur conditionnement comprenant notamment les instructions et modes d’emploi des Produits, les conditions de leur utilisation et les recommandations relatives à leur utilisation.

ALLIAGES INDUSTRIES se réserve le droit d’appliquer un seuil minimum de facturation, dans le cadre des dispositions de l’ordonnance n° 86-1243 du 1er décembre 1986.

Article 5 - LIVRAISON - RISQUES - TRANSPORTS - RECEPTION

Sauf stipulation contraire d’ALLIAGES INDUSTRIES dans l’acceptation de commande, les Produits sont mis à la disposition de l’ACHETEUR au départ du site ALLIAGES INDUSTRIES, et sous emballage standard.

Il appartient à l’ACHETEUR :

- de prendre livraison du Produit dès qu’il est mis à sa disposition à l’endroit et dans les délais prévus aux Conditions Particulières, et de payer le prix contractuel,
- de supporter tous les frais qui sont à la charge du Produit et tous les risques que celui-ci peut courir à partir du moment où il est ainsi mis à sa disposition,
- de supporter les droits et taxes d’exploitation éventuels.
- s’il est réservé un délai pour prendre livraison des Produits et / ou le choix du lieu de livraison, et que l’ACHETEUR ne donne pas d’instructions en temps utile, celui-ci devra supporter des frais supplémentaires résultant de cette situation, et tous les risques que peut courir le Produit à partir de la date d’expiration du délai convenu,
- de supporter tous les frais de transport et d’assurance à compter de cette mise à disposition.

L’intervention éventuelle d’ALLIAGES INDUSTRIES dans la détermination et l’exécution du transport, et pour l’assurance des Produits s’effectue ou non pour le compte de l’acheteur, et ne saura en aucun cas conférer à ALLIAGES INDUSTRIES la qualité de commissionnaire de transport, ou de transporteur.

Il appartiendra à l’ACHETEUR de donner décharge au transporteur, après s’être assuré que les produits sont complets et en parfait état.

La réception par l’ACHETEUR des produits éteint toute réclamation contre ALLIAGES INDUSTRIES pour non conformité des produits, sauf réserves notifiées par l’ACHETEUR à ALLIAGES INDUSTRIES au plus tard dans les trois (3) jours ouvrables de la date de réception, constatée par le récépissé remis au transporteur ou au transitaire.

A défaut de réserves expresses formulées dans les délais ci-dessus, la réception sera réputée faite sans réserve.

Article 6 - PRIX

Sauf stipulation contraire des Conditions Particulières, acceptée par ALLIAGES INDUSTRIES, le prix des Produits est réglable en totalité, net, sans escompte, à la date de mise à disposition ; il s’entend hors TVA et emballage standard compris, départ usines ou entrepôts d’ALLIAGES INDUSTRIES (EXW- Ex Works).

Les Produits sont vendus aux prix figurant sur la proposition tarifaire la plus récente avant la mise à disposition du Produit ; ALLIAGES INDUSTRIES pourra modifier les prix en les actualisant au cours des métaux dans les 48 heures avant la mise à disposition. L’ACHETEUR pourra annuler sa commande pendant ce délai ; faute d’annulation, il sera réputé avoir accepté le nouveau tarif.

Article 7 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Sauf condition contraire acceptée par ALLIAGES INDUSTRIES dans son acceptation de commande, les produits sont payables comptant.

Si, par dérogation expresse à cette condition de paiement, ALLIAGES INDUSTRIES prévoit dans ses offres, acceptation de commande, ou contrat de vente, un paiement à terme moyennant acceptation de traites ou selon d’autres modalités, le défaut de règlement d’une échéance quelconque entraînera de plein droit la déchéance du terme, et la totalité du prix et de toutes autres sommes dues à ALLIAGES INDUSTRIES deviendront alors immédiatement et de plein droit exigibles.

Toutes sommes ou, tout ou partie du prix des Produits non payés à leur date d’exigibilité, portent intérêts de plein droit et sans mise en demeure préalable au bénéfice d’ ALLIAGES INDUSTRIES, à un taux d’intérêt figurant sur la facture égale à 2 fois le taux d’intérêt légal, et ce, jusqu’à la date de paiement effectif complet.

Les prix sont fixés en Euros ; aussi, tout paiement effectué dans une devise étrangère sera converti en Euros au jour du paiement, sans que l’ACHETEUR puisse exciper du taux de change en vigueur au moment de la commande, ou de la livraison

Article 8 - RESERVE DE PROPRIETE

ALLIAGES INDUSTRIES conservera la propriété des produits vendus jusqu’au paiement effectif de l’intégralité du prix en principal et accessoires. Le défaut de paiement de tout ou partie du prix pourra entraîner la revendication du bien. Ces dispositions ne feront pas obstacle au transfert à l’ACHETEUR, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des biens vendus ainsi que des dommages qu’ils pourraient occasionner.

L’ACHETEUR pourra revendre les produits avant complet paiement ; dans ce cas, il devra informer par écrit ses propres clients de la présente clause de réserve de propriété, et du droit du vendeur de revendiquer contre ce client tout ou partie du prix non payé ; ALLIAGES INDUSTRIES se réservant dans ce cas un droit de suite contre le client de son ACHETEUR, jusqu’à complet paiement du produit vendu.

Article 9 - GARANTIE

9.1 - Champ d’application de la garantie

Il est expressément appelé qu’ALLIAGES INDUSTRIES n’a pas, sauf acceptation de sa part, de mission d’ingénierie.

Sa garantie ne peut aller au-delà de celle déterminée ci-dessous, et notamment ne pourra être recherchée pour défaut de conseil, ou de renseignement.

Par ailleurs, sa garantie est exclue :

- si la matière ou la conception défectueuse proviennent de l’ACHETEUR,
- le vice résulte d’une intervention sur le produit effectuée sans autorisation d’ALLIAGES INDUSTRIES,
- si le comportement défectueux provient du non-respect des dates de péremption ou d’une négligence ou d’un défaut d’utilisation de la part de l’ACHETEUR,
- si le comportement défectueux résulte de la force majeure.

9.2 - Etendue de la garantie

¶Sans préjudice de la garantie légale prévue par l’article 1641 du Code Civil, et sous réserve du respect des conditions de transfert de propriété, les matériels ALLIAGES INDUSTRIES sont garantis pendant douze mois à compter de la date de livraison, ou plus tard vingt quatre mois à compter de la date de fabrication gravée sur le produit, à l’exception des organes électriques dont la détérioration peut survenir aux défauts extérieurs. Les alliages ne comportent pas de garantie.

Au-delà de la période de garantie, visée au paragraphe précédent, les pièces de remplacement sont garanties dans les mêmes conditions que le matériel d’origine, et ce, pour une nouvelle période de six mois.

9.3 - Mise en œuvre de la garantie

Pour pouvoir invoquer le bénéfice de la garantie, l’ACHETEUR devra aviser par écrit adressé par voie recommandée avec accusé de réception ALLIAGES INDUSTRIES, au plus tard dans les 48 heures qui suivront la constatation des vices qu’il impute au matériel, et devra fournir toute justification quant à la réalité de ceux-ci. Il devra donner à ALLIAGES INDUSTRIES toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices, et pour y porter remède ; il ne devra en aucun cas tenter d’effectuer lui-même ou de faire effectuer par un tiers la réparation.

9.4 - Modalités d’exercice de la garantie

Les travaux résultant de l’engagement de garantie d’ALLIAGES INDUSTRIES seront effectués en principe dans ses ateliers après que l’ACHETEUR ait envoyé à celui-ci le matériel ou les pièces défectueuses aux fins de réparation ou de remplacement.

Néanmoins, au cas où compte-tenu de la nature du matériel, la réparation devrait avoir lieu sur le lieu d’installation, ALLIAGES INDUSTRIES prendra à sa charge les frais de main d’œuvre correspondant à cette réparation, à l’exclusion du temps passé en travaux préliminaires ou en opérations de démontage et de remontage, rendus nécessaires par les conditions d’utilisation ou d’implantation de ce matériel, et concernant des éléments non compris dans la fourniture en cause. Les pièces défectueuses et remplacées gratuitement seront remises à la disposition d’ALLIAGES INDUSTRIES et deviendront sa propriété.

Tous les frais de retour du matériel défectueux vers les services après-vente seront à la charge de l’ACHETEUR ; ALLIAGES INDUSTRIES n’assumera pas les frais de retour du matériel réparé ou échangé jusqu’au lieu de destination indiqué par le client.

Article 10 - RESPONSABILITÉ

ALLIAGES INDUSTRIES n’est tenue que d’une obligation de moyen, de livrer les Produits aux dates ou dans les délais convenus. Toutefois, ces délais et dates n’ont qu’un caractère indicatif, et ALLIAGES INDUSTRIES ne sera donc responsable en cas de retard de livraison, que si ce retard dépasse une limite raisonnable.

Plus généralement, il est ici rappelé que l’ACHETEUR est réputé avoir la qualité de professionnel, sauf pour lui à informer ALLIAGES INDUSTRIES, préalablement et par écrit avec la formation du contrat, qu’il n’a pas cette qualité.

La garantie d’ ALLIAGES INDUSTRIES est en tout état de cause limitée à un échange standard du Produit reconnu défectueux, ou, en cas d’impossibilité pour ALLIAGES INDUSTRIES de procéder à cet échange, à une indemnisation qui ne saurait être supérieure au montant du Produit rendu reconnu défectueux, et ce à l’exclusion de toute autre indemnisation du préjudice ou des pertes d’exploitation subis par l’ACHETEUR.

Il est ici rappelé que le succès des Produits ALLIAGES INDUSTRIES ne dépend pas seulement de leur qualité et des services utilisés, mais aussi des facteurs échappant au contrôle d’ ALLIAGES INDUSTRIES, tels que les structures de l’entreprise utilisatrice, les méthodes de travail, la qualification du personnel, ou encore des conditions d’incorporation et de compatibilité des Produits ALLIAGES INDUSTRIES avec d’autres Produits.

La technique de fabrication des Produits ALLIAGES INDUSTRIES étant rigoureuse, une même rigueur doit se trouver dans les structures de l’entreprise utilisatrice, dans les méthodes de travail et dans la qualification de son personnel, notamment lors de la mise en œuvre des métaux de base qu’elle doit préparer soigneusement selon les règles de l’art en brasure et soudage.

Article 11 - FORCE MAJEURE

En outre, ALLIAGES INDUSTRIES ne sera pas responsable de l’inexécution totale ou partielle de ses obligations, si cette inexécution résulte d’une cause qui lui est étrangère ou qu’il n’ait pas en son pouvoir d’empêcher, même si cette cause n’a pas le caractère de force majeure. Par “cause étrangère”, il faut entendre notamment à titre d’exemple et sans que cette liste soit limitative : guerre civile ou étrangère, insurrection, émeute, actes de terrorisme, catastrophes naturelles, embargos, blocus, mesures prises par les autorités françaises ou étrangères, grèves totales ou partielles chez ALLIAGES INDUSTRIES ou chez ses sous-traitants et fournisseurs, occupation d’usine, troubles sociaux, réquisitions, etc…

Article 12 - RESOLUTION DE LA VENTE

Sans préjudice de son droit à reprendre possession des Produits en application de la clause de réserve de propriété ci-dessus, ALLIAGES INDUSTRIES pourra procéder à la résolution de la vente des Produits en cas de non paiement par l’ACHETEUR à sa date d’exigibilité, de tout ou partie du Produit facturé.

ALLIAGES INDUSTRIES bénéficiera également de cette faculté de résolution de la vente en cas de non paiement par l’ACHETEUR de tout ou partie du prix d’un autre Produit vendu précédemment, ou ultérieurement par ALLIAGES INDUSTRIES à ce même ACHETEUR ; ALLIAGES INDUSTRIES pourra dans ce cas conserver les acomptes en sa possession. ALLIAGES INDUSTRIES pourra également reprendre possession des Produits, objet de la vente résolue, sans préjudice de tous dommages et intérêts. Dans tous les cas visés ci-dessus, la résolution sera acquise de plein droit, immédiatement, par simple notification et sans qu’il soit besoin d’aucune mise en demeure ou procédure judiciaire ou autre quelconque, dès l’expédition par ALLIAGES INDUSTRIES d’une lettre recommandée avec avis de réception.

Article 13 - MODIFICATIONS

Toutes modifications des termes des présentes Conditions Générales de Vente ne pourront être opposables à ALLIAGES INDUSTRIES que si ALLIAGES INDUSTRIES les a acceptées par écrit.

Article 14 - LANGUE DU CONTRAT

Les présentes Conditions Générales de Vente sont établies en langue française.

Au cas où il en serait établi une version en langue étrangère, c’est toujours la version française qui prévaudra sur la version étrangère, en cas de contradiction ou de difficulté d’interprétation.

Article 15 - LOI APPLICABLE - REGLEMENT DES LITIGES

Les présentes Conditions Générales de Vente, ainsi que les Conditions Particulières et toute vente ou tout autre acte passé entre ALLIAGES INDUSTRIES et l’ACHETEUR relatif aux Produits sont régis par le Droit Français.

ALLIAGES INDUSTRIES et l’ACHETEUR conviennent par ailleurs d’exclure les dispositions de la Convention des Nations Unies sur les Contrats de Vente Internationale de Marchandises, dans la mesure où ces dispositions seraient incompatibles. En cas de contestation sur l’interprétation ou l’exécution des présentes Conditions Générales de Vente, des Conditions Particulières ou de toute vente ou de tout autre acte passé entre ALLIAGES INDUSTRIES et l’ACHETEUR, le Tribunal de Commerce de Bayonne sera seul compétent, même en cas de pluralité de défendeurs ou d’appel en garantie. Cette attribution de compétence est stipulée exclusivement en faveur d’ALLIAGES INDUSTRIES, lequel pourra donc saisir tout autre Tribunal de son choix en France ou à l’Etranger, si elle l’estime nécessaire.

CATALOGUE
Matériel



**ALLIAGES
INDUSTRIES**

ALLIAGES Brazing

Brand of ALLIAGES INDUSTRIES

Chef Produits Matériels

Mr Furnion Guillaume

Mob : 06 89 09 20 80

Mail : guillaume.furnion@brasage.com

AI 91 France Nord - Bondoufle

Agence centrale/Stock/Usine

Tel : +33 1 69 11 50 50

Fax : +33 1 69 11 50 51

AI 69 France Sud

Siège Social/Comptabilité

Tel : +33 4 37 54 19 54

AI 92 Paris Fontenay aux Roses

Agence commerciale

Tel : +33 1 46 60 46 10



contact@brasage.com

www.alliageswelding.com

ALLIAGES INDUSTRIES

Catalogue MATÉRIEL

La version PDF de ce catalogue vous permettra d'accéder immédiatement aux principaux documents tels que :

Fiches de données de sécurité
Fiches techniques
Certificat Gaz –ATG
Certificats Rohs
Certificats DESP

Catalogue Brasage
Catalogue Soudage
Catalogue Matériel
Catalogue Micro Laser



www.alliagesindustries.fr

